

LECTURES SOCIOLOGIQUES DE LA VIOLENCE POLICIERE EN GRANDE BRETAGNE

Claude Journès

Au début des années soixante-dix commence à se répandre en Grande-Bretagne le sentiment d'une violence inconnue depuis la veille de la première guerre mondiale, voire d'un phénomène étranger à la tradition nationale. La violence apparaît dans les conflits sociaux avec l'utilisation massive de piquets de grève par les mineurs en 1972. Elle résulte aussi de tensions raciales, comme en témoigne l'issue funeste d'une manifestation contre l'extrême droite en juin 1974 et plus encore les émeutes qui se déroulent en série à partir de 1981. Mais ce sont le terrorisme irlandais renaissant en février 1974 et la violence sportive qui produisent le nombre le plus élevé de victimes : après les trente-neuf morts du Heysel à Bruxelles en mai 1985 on en compte quatre-vingt-quinze à Sheffield en avril 1989. La police a ainsi dû répondre à une situation en partie nouvelle dont l'épisode marquant a sans conteste été la grève des mineurs de 1984-1985. A l'occasion de cet événement, les principaux acteurs politiques de l'époque se sont prononcés sur la violence, spécialement en juin 1984, période d'affrontement intense. Le Premier Ministre, Margaret Thatcher, a assuré les forces de l'ordre de son soutien et condamné le "règne de la populace" tout en sommant le leader de l'opposition Neil Kinnock de s'expliquer sur sa complaisance apparente à l'égard des violations de la loi. Ce dernier a alors rejeté le recours aux violences d'où qu'elles viennent dans les luttes industrielles. Mais, quelques mois plus tard, le Congrès de son parti s'est montré surtout sensible aux brutalités policières et il en est résulté pour plusieurs années une tension entre la police et les Travailleurs. Notre propos vise à dépasser le discours des acteurs politiques reconnus afin de présenter une explication sociologique de la relation entre violence sociale et violence policière en Grande-Bretagne. Nous emploierons le terme de violence dans le sens d'une utilisation individuelle ou collective de la force pour contraindre des personnes contre leur volonté. Pour traiter cette question, le recours à différentes ressources intellectuelles s'impose. La science politique française en offre peu. Nous ne reviendrons pas ici sur les raisons pour lesquelles elle s'est longtemps désintéressée de la police [1]. Elle ne s'est guère plus occupée de la violence considérée surtout comme un attribut du totalitarisme ou un corrélat de la révolution, si l'on en juge par le Traité de science politique dirigé par Jean Leca et Madeleine Grawitz [2]. Le contraste est frappant avec l'ouvrage équivalent pour la science politique américaine où l'on trouve

une importante étude de Charles Tilly dont l'objet, malgré son titre, dépasse largement la violence révolutionnaire [3]. Cet auteur observe, à la lumière de l'histoire de l'Europe occidentale depuis 1800, que la violence collective résulte d'actions comme les manifestations qui ne sont pas violentes en elles-mêmes et se déroulent à l'ordinaire de manière pacifique. Il souligne également l'implication fréquente de la police et de l'armée dans le déclenchement et l'accomplissement de la violence collective. Par une sorte de division des tâches, si les manifestants s'en prennent aux biens, les forces de l'ordre portent souvent la responsabilité des atteintes aux personnes. Ainsi, aux Etats-Unis, l'émeute trouve en de nombreux cas son origine dans une intervention de la police à l'égard d'une action illégale ou symboliquement insupportable. Il existe cependant un cadre d'analyse plus complet au sein de la sociologie américaine de la culture policière. Aussi rendrons nous compte dans un premier temps d'une série d'ouvrages majeurs. Mais ces études relèvent pour l'essentiel de la microsociologie et ne permettent donc pas d'appréhender la relation entre violence sociale et violence policière en Grande-Bretagne dans sa globalité ni l'évolution de ces phénomènes. Nous aurons par conséquent recours dans un deuxième temps à un modèle explicatif inspiré principalement de l'hypothèse de Norbert Elias selon lequel au cours du procès de civilisation, en parallèle avec la différenciation sociale et la mise en place d'un monopole de violence militaire et policier, la violence sociale tendrait à se réduire ; en effet, en raison d'une transformation de l'économie psychique de l'individu, l'auto-contrainte remplacerait la contrainte externe [4]. La référence à Norbert Elias se justifie d'abord à cause de l'importance de sa réflexion sur la violence liée à son expérience personnelle de Juif allemand vivant l'effondrement du monopole étatique de la violence physique au profit des milices puis l'exil pendant la période nazie [5]. Plus précisément encore, Norbert Elias a réfléchi sur la genèse du sport en Angleterre et la violence qui accompagnait cette activité. Il a inspiré différentes études sociologiques sur le sujet, capitales on le verra pour notre propos. Ces études contribuent à alimenter l'idée que nous nous efforcerons de développer, selon laquelle l'euphémisation de la violence sociale et policière en Grande-Bretagne n'est pas un processus univoque.

CULTURE POLICIERE ET VIOLENCE : LES LIMITES D'UNE APPROCHE

La connaissance de la violence policière implique d'avoir recours d'abord à la sociologie américaine qui domine les études sur la police. En effet, l'acuité des problèmes de délinquance et de maintien de l'ordre aux Etats-Unis a suscité, dès les années soixante, une demande sociale et d'importantes recherches favorisées en outre sur le plan intellectuel par une tradition sociologique active. La première étude à considérer sur un plan chronologique : la thèse de William A. Westley La violence et la police [6] achevée en 1951, largement connue depuis mais publiée plus de vingt ans plus tard, reste aussi la référence la plus importante. Il s'agit d'une des premières recherches sociologiques sur la police et, plus précisément, sur la culture policière dont les hypothèses seront souvent reprises ensuite. Elle se distingue cependant des travaux ultérieurs en traitant de la violence comme d'un thème central et non comme d'une question annexe. W.A. Westley observe des policiers d'une ville moyenne de l'ouest des Etats-Unis. Ils se trouvent placés dans une situation d'interaction conflictuelle avec la population et se sentent "mis en danger" parce qu'ils sont parfois victimes de la violence, parce qu'ils l'exagèrent dans leurs conversations entre collègues et "assiégés" à cause de leur rapport antagoniste avec la société [7]. Leur relation paraît plus ou moins tendue selon les composantes de la population et, par une sorte de symétrie, ils éprouvent le besoin de se faire craindre des catégories qui leur semblent à la fois les moins respectables et les plus hostiles, habitants des taudis, noirs et délinquants à l'égard desquels ils n'hésitent pas à user de la force. Ce sentiment d'hostilité, voire de haine de la part de la population favorise une solidarité interne du groupe professionnel et une tendance au secret qui protège l'institution des critiques venant de l'extérieur. Ces critiques portent sur la propension des policiers à accepter les pots de vin et sur leur recours injustifié à la violence. Les hommes de loi, les travailleurs sociaux et les notables noirs interrogés dans le cadre de l'étude se plaignent des brutalités policières et la hiérarchie s'efforce d'en limiter l'importance. Mais les policiers eux-mêmes considèrent la violence autrement que comme un moyen strictement défini d'accomplir des compétences légales en vue d'une arrestation par exemple. L'application du droit n'est pas d'ailleurs une fin en elle-même, elle est subordonnée aux exigences de la situation et aux valeurs de l'organisation. Au fond, deux déterminations motivent les policiers quand ils recourent à la violence, légale ou non. D'abord, ils ne veulent pas perdre la face en public quand ils se retrouvent placés dans une situation d'interaction avec un offenseur qui essaie de les abaisser en les insultant, en crachant sur eux ou en les frappant. Ensuite, ils souhaitent appréhender les criminels. Les policiers ont conscience que la communauté condamne leurs brutalités et qu'une plainte risque

d'être déposée, en particulier par des Noirs, mais ils justifient le recours à la violence par la culpabilité apparente du délinquant. Même si leur action est contraire au droit, ils pensent ainsi protéger la société. Reprenant sa thèse au bout de vingt ans, W.A. Westley considère que la police dont les rapports avec la communauté se détériorent, obligée de contrôler une violence sociale accrue, usera davantage encore de violence et de secret. Jérôme H. Skolnick prolonge cette analyse dans son livre paru en 1966, *Justice sans procès* [8], en utilisant la sociologie du droit et celle des organisations. Selon lui, deux exigences contradictoires pèsent sur le travail de la police : d'un côté un impératif d'efficacité en vue de maintenir l'ordre, de l'autre, un obstacle à son action, l'obligation de respecter les règles légales protectrices des droits du citoyen. Suivant W.A. Westley, J.H. Skolnick montre que la personnalité de travail du policier est déterminée par le danger encouru et l'assimilation de certaines personnes à des "agresseurs potentiels" [9] car leurs gestes, leurs propos, leur habillement apparaissent souvent comme un prélude à la violence. Cette défiance concerne à la limite tout ce qui, dans un contexte déterminé, paraît anormal. Le policier adopte à l'ordinaire une attitude de soupçon qui accentue son isolement à l'égard du reste de la société peu désireux de partager le danger tout en étant indisposé par l'autorité policière. Cette situation renforce la solidarité professionnelle des policiers. De même que W.A. Westley met en relief la violence au sein de la fonction policière, Egon Bittner associe lui la définition de cette fonction à la notion de coercition [10]. Il considère que dans la civilisation moderne, la violence "de réponse" est seule à être justifiée, celle de la légitime défense ou celle reconnue de façon mesurée aux gardiens de prison, au personnel des hôpitaux psychiatriques ou, dans des limites plus larges, à la police. Certes, en principe, la police ne peut utiliser une force mortelle ni user de la force en vue de finalités personnelles, par méchanceté ou sans motif sérieux. Mais dans les faits, la force n'est pas définie et il est rare qu'une action policière ayant impliqué la force fasse l'objet d'une évaluation. De plus, l'utilisation de la force ne découle pas nécessairement de la volonté d'appréhender les délinquants car, malgré les apparences, la lutte contre la délinquance n'occupe qu'une part de l'activité policière. Enfin, même si le recours à la force n'est pas habituel dans l'exercice du travail policier, il en constitue la spécificité. En effet, l'intervention de la police dans des situations très diverses implique qu'elle ait la capacité et l'autorité de surmonter par la force une éventuelle résistance. Au fond, la police ne serait "qu'un mécanisme pour répartir dans la société une force justifiée par la situation" [11]. Peter Manning traite, lui, de façon marginale de la violence policière [12]. Sa démarche ethno-méthodologique valorise

l'expérience même des acteurs. Il s'efforce de voir comment une agence de contrôle social telle que la police placée dans un processus d'interaction avec d'autres groupes, met en scène des activités distinctes de sa pratique quotidienne pour symboliser la moralité et l'ordre publics. La loi légitime une certaine utilisation de la violence par la police mais l'institution use souvent de coercition en dehors de toute nécessité légale et cette activité appliquée aux couches les plus basses de la société n'est guère prestigieuse. De la sorte, on comprend que le système anglais de police, créé par Peel en 1829 et fondé sur la prévention et une utilisation réduite de la violence, n'ait pu être repris aux Etats-Unis et que la police américaine dépourvue du soutien de la population, entretienne avec elle des relations conflictuelles. Assez différente et assez isolée se révèle l'interrogation presque éthique de William Ker Muir. Il reprend l'analyse de Weber sur la politique comme vocation en considérant les policiers comme des "hommes politiques du coin de la rue" [13]. Le bon policier dispose de la capacité intellectuelle à comprendre la souffrance humaine et de la capacité morale à assumer la contradiction entre des objectifs justes et des moyens coercitifs. La coercition qu'emploie la police fait partie d'une "transaction d'extorsion" c'est-à-dire d'une relation antagoniste dans laquelle chacun peut être, tour à tour, victime ou bourreau. Cette relation est affectée par différents paradoxes dont le premier, celui de la dépossession, implique que moins on possède moins on est attaché aux choses. De même le paradoxe du détachement veut dire, lui, que moins on attache de prix à un objet moins on se soucie qu'il soit perdu ; le paradoxe de la réputation que plus elle est mauvaise moins on s'inquiète qu'elle le soit davantage ; le paradoxe de l'irrationalité qu'un comportement est d'autant plus dangereux qu'il est délirant. Justement, la police est amenée à user de violence face aux démunis en particulier dans les bas-fonds mais elle est aussi partiellement victime de la violence comme une sorte de "souffre-douleur" [14] de la société. Quant à la brutalité des policiers, elle correspond à une forme de déviance liée à une incapacité à juger, à comprendre l'humanité et à communiquer avec elle. On complétera ce panorama d'œuvres américaines en empruntant au canadien Jean-Paul Brodeur deux idées utiles pour notre propos [15]. Il est d'abord discutable de définir la police par le monopole légal de la violence physique dans la mesure où elle le partage avec les gardiens de prison, les agents de sécurité privée, la profession médicale, les parents corrigeant leurs enfants voire, jusqu'à une date récente, les maris violant leur femme. Ensuite, la violence représentée importe tout autant que la violence réelle aussi bien dans le comportement du public et sa perception par la police que dans la façon dont l'institution elle-même assure le contrôle social. L'apport de telles approches ne peut être négligé pour expliquer

certain aspects du comportement policier et la tentation peut naître de les transposer à la réalité britannique en invoquant l'unité historique culturelle et linguistique du monde anglo-saxon et l'idée qu'Etats-Unis et Grande-Bretagne vivraient en matière de délinquance et de maintien de l'ordre une commune expérience à dix ou quinze ans de distance. Ce serait méconnaître des différences sociales, ethniques et politiques importantes et l'écart entre les modèles policiers des deux pays [16]. De plus, la faiblesse des analyses qu'on vient de présenter tient à ce qu'elles abordent seulement de façon allusive le cadre sociétal dans lequel s'inscrit la violence policière. Sa compréhension nous paraît au contraire imposer une lecture de type macrosociologique. Ces analyses souffrent aussi de leur absence de perspective diachronique car la question de la violence doit être située dans le temps.

L'EUPHEMISATION DE LA VIOLENCE SOCIALE ET POLICIERE : UN PROCESSUS IMPARFAIT

Il importe de savoir si l'évolution de la société britannique depuis le début des années soixante-dix contredit ou non l'hypothèse de Norbert Elias sur l'euphémisation de la violence au cours du procès de civilisation. Par delà la situation de domaines particuliers comme le sport qui mérite une analyse approfondie et l'évolution apparente de la police vers un modèle paramilitaire, étranger au projet de Peel, le constat s'impose d'une régression générale de la violence qu'elle vienne de la société ou des forces de l'ordre.

La violence sociétale Commençons par les perceptions les plus courantes. Les enquêtes d'opinion témoignent d'une crainte face à une violence quotidienne plus que face à une violence exceptionnelle. Ainsi, l'idée selon laquelle il est assez probable ou très probable que la police sera incapable d'assurer la sécurité dans les villes au cours des dix années à venir n'a cessé de progresser depuis 1983 date où 53% des personnes interrogées partageaient cette opinion contre 63% en 1989. Dans le même temps, l'idée que le terrorisme deviendrait courant n'a guère augmenté, 57% contre 56% en 1983 avec une pointe de 73% en 1986. Et l'idée d'une probabilité d'émeutes a régressé atteignant 46% en 1989 après un sommet de 65% en 1987 et 59% en 1983 [17]. On est loin par conséquent des paniques morales, plus impressionnantes mais plus limitées dans le temps, comme celle née à

partir de l'été 1972 avec le "mugging", le vol avec agression souvent commis par de jeunes Noirs. Ce terme importé des Etats-Unis soulevait le thème de la race, du crime et de la jeunesse. Les media ont valorisé ce phénomène pourtant ancien sous d'autres formes et marginal par rapport à la masse de la délinquance, en insistant sur son caractère spectaculaire. Il en est résulté selon certains auteurs marxistes [18] une peur du crime favorable à la construction d'un consensus conservateur dans un contexte où l'Etat ne pouvant gérer pacifiquement les luttes sociales comme il l'avait fait après le deuxième guerre mondiale, évoluait dans un sens autoritaire. Ce fait, parmi d'autres, permet néanmoins de comprendre comment le sentiment d'insécurité qui perturbe la vie quotidienne des gens entretient un rapport lointain avec ce qu'ils endurent réellement. Certes, davantage de délits ont été commis en 1990 au Royaume Uni que dans tout autre pays de la Communauté européenne [19] et, à la fin mars 1991, le Ministère de l'Intérieur britannique a fait état d'une augmentation de 79% de la délinquance enregistrée depuis 1979, date de l'arrivée au pouvoir de Mrs Thatcher alors même que les moyens humains et financiers de la police n'ont cessé d'augmenter. Certains responsables conservateurs estiment que la société n'est pas devenue pour autant plus violente mais plus "insouciant" car l'immense majorité des infractions (94%) concerne des atteintes aux biens et non aux personnes et s'explique par l'oubli des précautions élémentaires de sécurité [20]. Si l'on envisage ensuite de façon rétrospective, sur une longue période, l'histoire de la société britannique, on constate l'importance passée de la violence jusqu'au début du dix-neuvième siècle, aussi bien dans la criminalité que dans la sévérité de sa répression, dans la nature des distractions comme dans les modes d'action collective qui laissent une large part à l'émeute. La "nouvelle police", formée à Londres en 1829 et diffusée par étapes à l'ensemble du territoire, a contribué à réduire cette violence en assurant une relative sécurité à toutes les couches sociales et en maintenant l'ordre public face à l'action révolutionnaire du mouvement ouvrier. Par la suite, au moins pour ses éléments les plus qualifiés, la classe ouvrière a bénéficié de l'expansion économique et d'une intégration à l'ordre politique tout en s'imprégnant de valeurs morales et religieuses. De son côté la classe dirigeante victorienne a vu dans la pauvreté et le dérèglement des comportements individuels une source de violence et une menace potentielle appelant une action de l'Etat et des particuliers dans une perspective d'assistance et de moralisation des couches populaires [21]. Pour le vingtième siècle il existe une référence majeure, les travaux de sociologues de Leicester, l'université où Norbert Elias a enseigné à partir de 1954 et laissé sa marque. L'étude la plus extensive [22], réalisée principalement à travers l'analyse d'un

quotidien local entre 1900 et 1975, montre que la violence collective a régressé dans tous les domaines de la vie sociale sauf celui du sport que nous évoquerons plus en détail. Dans le domaine communautaire, après avoir atteint son niveau le plus élevé à la veille de la première guerre mondiale, la violence a diminué pour remonter légèrement après la deuxième guerre. La raison s'en trouve dans la disparition, avec la rénovation urbaine, d'une culture ouvrière centrée sur la rue et considérant les bagarres comme une forme légitime de distraction. La violence politique a reculé aussi après avoir connu son sommet au début du siècle où elle accompagne souvent les élections, en étant très largement admise y compris par la classe moyenne. A la même époque, la violence des suffragettes est au contraire sévèrement condamnée comme le sera celle des chômeurs dans les années vingt car la classe dirigeante y voit une menace pour l'ordre politique. La violence a décliné aussi sur la scène industrielle après les années vingt pour reprendre dans les années soixante. Certes ce panorama s'arrête quasiment lorsque reprend le terrorisme irlandais mais il s'agit d'une forme d'expression politique atypique. Et il est antérieur aux émeutes et à la grève des mineurs de 1984-1985. Cependant, à partir de ce conflit qui laissait un syndicalisme affaibli, le nombre des grèves a été à son plus bas niveau depuis la guerre ; mais grèves et violence ne sont pas nécessairement liées. La violence sportive par sa singularité mérite une attention particulière. Norbert Elias qui refusait une conception étroite de la sociologie méconnaissant la complémentarité entre la vie dans les loisirs et la vie sociale dans son ensemble, s'est intéressé au sport [23]. L'émergence du sport en Angleterre à partir du dix-huitième siècle, en particulier sous la forme originale de la chasse au renard, dépourvue de toute fonction alimentaire, et dont l'attrait vient de la poursuite de l'animal plus que de sa mise à mort laissée à la meute, est liée à un changement dans la société globale. C'est la fin des cycles de violence qui ont atteint leur apogée au cours de la révolution puritaine du siècle précédent et l'avènement d'un nouveau mode de solution des conflits sous la forme d'une compétition non violente entre deux groupes politiques en accord sur les règles du jeu, les Whigs et les Tories issus, malgré quelques différences, du même groupe social de propriétaires terriens. Un parallélisme existe donc entre l'avènement du sport et celui du régime parlementaire qui, tous deux, sont au départ le propre d'une oligarchie et participent d'un processus de pacification sociale. Par sa dimension culturelle, une telle approche peut enrichir les tentatives de lecture sociologique de l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre [24]. Le sport, quant à lui, témoigne du procès de civilisation en impliquant une forme de combat physique sans violence. Il permet une émotion "mimétique" c'est-à-dire équivalente à celle de la vie réelle et pareillement source

d'angoisse et de crainte mais sans comporter les mêmes risques. Pourtant la violence sportive éclate quand disparaît l'auto-contrôle d'une partie du public parce que les tensions sociales augmentent. Le hooliganisme sportif témoignerait au fond du caractère inégal ou incomplet du procès de civilisation. Ceux qui se livrent à la violence sportive viennent des couches inférieures de la classe ouvrière dont les familles ne sont pas considérées et ont eux-mêmes parfois expérimenté le manque de considération. En outre, pour les jeunes, le match de football constitue souvent le seul événement passionnant dans une vie assez terne et, comme élément d'une foule, ils éprouvent un sentiment de puissance qui les amène à se défaire de l'auto-contrôle. Le combat simulé de deux équipes devient une vraie bataille et les laissés-pour-compte de la société ont l'impression, d'être temporairement les maîtres. Les continuateurs d'Elias [25] ont observé l'ancienneté du hooliganisme sportif qui remonte au moins à la fin du dix-neuvième siècle. A l'époque le public des matchs de football change au détriment de la classe moyenne et des femmes en devenant plus ouvrier et masculin alors même que le niveau de violence sociale est important. Entre les deux guerres la violence régresse du fait de l'intégration de la classe ouvrière : malgré la pauvreté et le chômage, le niveau de vie progresse grâce à la construction de maisons et l'électrification. Il faut attendre les années soixante pour que le hooliganisme devienne un problème social et que se répande l'idée d'une violence dans les stades. Ce changement amplifié par la presse est lié à la présence accrue des jeunes les plus rudes de la classe ouvrière. La violence s'exprime sous des formes très diverses aussi bien dans le nombre de personnes impliquées que dans ses modalités-chants visant à humilier l'adversaire, injures, jets de projectiles, affrontements avec les autres supporters ou la police. La transformation du jeu sur le terrain, la facilité accrue des communications, la stratégie policière ont fait évoluer le hooliganisme. Aucune explication unique de ce phénomène ne suffit à elle seule à épuiser la réalité. Il en est ainsi pour la permissivité de la société depuis les années soixante ou le chômage souvent avancé aussi comme causes de la délinquance ou des émeutes. On l'a vu, le hooliganisme a existé avant la libération des mœurs parfois dans une situation de relative prospérité et, surtout, la majorité de ceux qui s'y livrent ont un emploi. Le hooliganisme témoignerait d'une forme d'agressivité masculine particulièrement visible dans les couches inférieures de la classe ouvrière, là où l'exercice de la force physique dans le travail est plus habituel, l'éducation moins stricte, l'utilisation de la violence plus largement admise que dans les autres milieux, là où l'attachement profond à un territoire très étroit conduit à des affrontements au sein même de la classe ouvrière. On comprend que

la séparation à partir de 1969 pour des raisons d'ordre public des supporters des différentes équipes à l'intérieur des stades ait paradoxalement renforcé leur solidarité et leur volonté de s'imposer à toute immixtion extérieure. Le procès de civilisation ne paraît donc pas homogène, les exclus, jeunes ouvriers ou jeunes Noirs, groupe protagoniste des émeutes qui partagent la caractéristique de mener une grande partie de leur vie dans la rue y échappent largement.

L'action policière L'action policière résulte d'une pluralité de déterminations, parmi lesquelles on peut citer l'évolution générale de la société, les orientations gouvernementales en matière de réforme administrative et de politique criminelle, le souci de rester fidèle à certaines valeurs, enfin la culture professionnelle des policiers eux-mêmes. Ce contexte explique l'interaction entre violence sociétale et violence policière en Grande-Bretagne. L'ambition proclamée de la police anglaise consiste à conserver la confiance du public conformément à la tradition du "community policing" selon laquelle le policier, très rarement armé, n'est qu'un citoyen en uniforme et se contente d'une violence minimale. L'analyse historique révèle une réalité assez différente. Certes, la police anglaise a maintenu l'ordre avec moins de violence que l'avait fait l'armée au début du dix-neuvième siècle mais le souvenir de sa brutalité est durable dans certaines régions minières. Et, plus largement, l'institution a été perçue comme l'instrument d'une discipline de vie urbaine. L'expérience de Richard Hoggart en témoigne pour l'entre-deux-guerres. Il rappelle l'aversion de la population envers les petits fonctionnaires dont les pires étaient les policiers et il évoque la solidarité des jeunes face à la police "à laquelle ils mentaient par habitude et dont ils n'avaient à attendre qu'un passage à tabac s'ils causaient des ennuis" [26]. En dépit d'une série de brutalités policières pendant la grève des mineurs, autant d'ailleurs à l'entrée des puits qu'à l'extérieur [27], l'évolution récente nous paraît caractérisée par une diminution de la violence policière aussi bien de façon collective dans le maintien de l'ordre que dans les comportements individuels. A partir des années soixante-dix, l'organisation du maintien de l'ordre a connu deux changements importants : la mise en place temporaire d'un organisme national de coordination des forces de police lorsqu'un problème comme la grève des mineurs se pose à l'échelle de l'ensemble du territoire, et le développement au sein des différentes forces de police de groupes spécialisés dans le maintien de l'ordre public. Sur le plan technique, la chaîne de policiers bras-dessus bras-dessous qui, à la fin des années soixante, repoussait les manifestants et écartait les projectiles à l'aide de couvercles de poubelles a cédé la place à un équipement d'allure paramilitaire. Ces changements ont

souvent été présentés comme le signe de la dérive vers un modèle français de police, caractéristique d'un Etat autoritaire. Il n'en reste pas moins que la Grande-Bretagne a rejeté la solution française de forces nationales de maintien de l'ordre, le travail essentiel en la matière étant réalisé par des policiers ordinaires dépendant des forces locales de police. En outre, l'équipement : casque renforcé, matraque, éventuellement combinaison et bouclier, est conçu surtout dans une perspective défensive visant à garantir les hommes des jets de projectiles et d'acides tandis que l'accent est placé sur la prévention d'éventuels débordements [28]. Cette perspective préventive caractérise aussi les mesures relatives à la violence sportive. A partir de 1985, la vente et la possession de boissons alcoolisées sont interdites dans les stades et les transports publics en direction des matchs. En vertu de la loi de 1986 sur l'ordre public, les hooligans condamnés se voient interdire l'accès à certains matchs et un nouveau délit permet de sanctionner la "conduite désordonnée". Après les événements de 1989 à Sheffield, le contrôle de la foule et sa sécurité deviennent étroitement associés. L'installation de circuits de télévision permet à la police de surveiller le comportement des supporters et une unité nationale est chargée de la lutte contre le hooliganisme. Tous les spectateurs ne devront pas avoir été enregistrés au préalable comme on l'avait projeté mais tous seront assis. Il faut évoquer enfin la violence individuelle des policiers. Elle n'a certes pas disparu mais différents mécanismes juridiques prévus depuis 1984 visent à en limiter l'importance. Ce sont des procédures multiples garantissant les droits des citoyens face à des compétences policières mieux définies ; c'est aussi une Autorité des plaintes contre la police chargée des affaires les plus graves. Il reste que la meilleure garantie contre la déviance serait l'évolution même de la culture policière dans le sens d'un auto-contrôle. La microsociologie américaine contribue à expliquer comment la violence sociale réelle ou représentée fonde la solidarité interne à l'institution policière. Une analyse sur le long terme et sur la société dans son ensemble comme celle de Norbert Elias, consistant à mettre en lumière le parallélisme entre les processus collectifs et l'autodiscipline des individus revêt à nos yeux un intérêt plus grand. L'euphémisation tendancielle de la violence sociale et policière en Grande-Bretagne liée à une sensibilité accrue à ces phénomènes demeure un processus incomplet. Malgré tout ce qui les sépare, ces deux analyses présentent la caractéristique commune de prendre en compte l'aspect émotionnel des interactions humaines voire du système social. On rejoint là au moins partiellement un plaidoyer récent pour une véritable considération de la dimension psycho-affective des régimes pluralistes [29].

[1] Cf. Journes (C.) (dir.), *Police et politique* , Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1988.

[2] Leca (J.), M. Grawitz (M.) (Dir.), *Traité de science politique* , Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 4 vol.

[3] Tilly (C.), "Revolutions and Collective Violence" in Greenstein (F. I.), Polsby (N. W.), *Handbook of Political Science*, 1975 vol. 3, *Macropolitical Theory*, Reading, Mass., Addison Wesley, pp. 448-555.

[4] Elias (N.), *La dynamique de l'Occident*, (1939), Paris, Presses Pocket 1990.

[5] Cf. Norbert Elias par lui-même , Paris, Fayard, 1991.

[6] Westley (W. A.), *Violence and the Police* , A Sociological Study of Law, Custom and Morality, Cambridge, Mass., The MIT Press, 1970.

[7] Ibid, p. XIII.

[8] Skolnick (J. H.), *Justice without Trial : Law Enforcement in Democratic Society*, New York, Wiley, (1966), 2° éd. 1975.

[9] Ibid, p. 45.

[10] Bittner (E.), *The Functions of the Police in Modern Society*, National Institute of Mental Health, 1970, reproduit in R.J. Lundman, *Police Behavior, a sociological perspective*, Oxford University Press, 1980, pp. 28-42.

[11] Ibid, p. 32.

[12] Manning (P.), *Police Work : the social organization of policing*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 1977.

[13] Ker Muir (W.), *Police , Streetcorner Politicians*, The University of Chicago Press, Chicago Londres, 1977.

[14] Ibid, p. 45.

[15] Brodeur (J. P.), "La police : mythes et réalités" in *Criminologie* , vol. XVII, n° 1, pp. 9-41.

[16] Cf. notre contribution à l'ouvrage La police à paraître aux Presses Universitaires de France.

[17] British Social Attitudes, Cumulative Sourcebook, the first six surveys, Gower.

[18] Hall (S.), Critcher (C.), Jefferson (T.), Clarke (J.), Roberts (B.), Policing the Crisis, Mugging, the state and law & order, Londres, Macmillan, 1978.

[19] The Independent, 25 mars 1992.

[20] The Guardian, 28 mars 1991.

[21] Cf. Barret-Ducrocq (F.), Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle, une sainte violence, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

[22] Dunning (E.), Murphy (P.), Newburn (T.), Waddington (I.), "Violent Disorders in Twentieth-century Britain" in Gaskell (G.), R. Benewick (R.) éd. The Crowd in Contemporary Britain , Londres, Sage, 1987, pp. 19-75.

[23] Elias (N.), Dunning (E.), Quest for Excitement , Sport and Leisure in the Civilizing Process, Oxford, Blackwell, 1986.

[24] Cf. Pour une analyse de l'avènement du régime parlementaire comme conséquence du rapport de forces induit par la révolution bourgeoise de 1640, le déplacement du centre du pouvoir du Monarque au Parlement notre ouvrage L'Etat britannique, Paris, Publisud, 1985, p.79 et suivantes.

[25] Dunning (E.), Murphy (P.), Williams (J.), The Roots of Football Hooliganism, an historical and sociological study, Londres, Routledge, 1988.

[26] Hoggart (R.), 33 Newport Street , Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises, (1988), Paris, Gallimard Seuil, 1991, p. 150.

[27] Cf. Parmi des références multiples, Green (P.), The Enemy Without. Policing and class consciouness in the miners' strike, Milton Keynes, Open University Press, 1990.

[28] Cf. sur tous ces points notre contribution à l'ouvrage précité La police, op. cit.

[29] Cf. Braud (P.), Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991.